



MAIRIE DE CHAMPCUEIL

REGLEMENT INTERIEUR DE L'ÉTUDE SURVEILLÉE ELEMENTAIRE



Ce service municipal fonctionne dans les conditions suivantes :

- ✓ La (les) classe(s) d'étude surveillée, selon l'effectif attendu sera(ont) installée(s) à l'école Chancolia.
- ✓ Le seuil minimum requis pour l'ouverture d'une classe d'étude surveillée municipale est fixé à un effectif de 15 enfants.
- ✓ Ce service fonctionnera tous les jours de classe, de 16h30 à 18h00 avec une récréation de 16h30 à 17h00 et un temps d'étude proprement dit dans une salle de classe de 17h00 à 18h00, durant lequel chaque enfant pourra préparer son travail sous la responsabilité du personnel.
- ✓ Aucun enfant ne pourra quitter la classe avant 18h00, sauf exceptionnellement sur **justificatif écrit** des parents, ceci afin de ne pas perturber le temps d'étude.
- ✓ La surveillance des enfants est assurée par un personnel municipal composé d'enseignant et/ou d'animateurs.
- ✓ En ce qui concerne la tarification, le montant mensuel forfaitaire pour un enfant fréquentant l'étude surveillée municipale s'élève à la rentrée de septembre 2018 à **33 € (64 € pour 2 enfants et 89 € pour 3 enfants)** quel que soit le nombre de jours de présence. Ce montant est révisé annuellement par délibération du conseil municipal. Vous êtes avisé du montant à payer par facture en fin de mois.
- ✓ L'inscription à l'étude est un engagement annuel. Son coût est réparti sur des périodes de facturation qui s'étendent du 1^{er} septembre au 30 juin. L'inscription se fera sur le portail famille via votre compte parent.
- ✓ Pour des raisons économiques et si l'effectif minimum de 15 enfants n'était pas atteint, la municipalité se réserve le droit de fermer ce service. Auquel cas vous en seriez avisé au minimum un mois à l'avance.
- ✓ Les enfants pourront être accueillis, à l'issue de l'Etude Surveillée, à l'accueil périscolaire élémentaire de 18h00 à 18h30.

Règlement intérieur approuvé par délibération du Conseil Municipal du 11.06.2018 pour mise en place en septembre 2018